Saint André du Bois

Conseil municipal

Mardi 8 avril 2025

Sous la Présidence de Mme Pascale GUAGNI-LE MOING

Présents :

Les conseillers municipaux :

Messieurs Aurélien Laurent, Franck Lorenzon, Arnaud Maubaret, Sébastien Rusch

Madame Cécile Pierron, 3ème Adjointe

Madame Aurore Castagnet, 2ème Adjointe,

Madame Céline Tréjaut, 1ère Adjointe,

Madame Pascale Guagni Le-Moing, Maire

Absents excusés :

Madame Emilie Sacrispeyre, pouvoir donné à Sébastien Rusch

Dominique Goncalvès

Secrétaire de séance : Madame Tréjaut Céline

Date de la convocation de la séance : le 20/03/2025

Début de la séance 19h30

Points par commission et débat d'orientation budgétaire

Voirie :

Travaux en cours ou réalisés :

- Pont de Gillardeau : Suite à une expertise, les assurances ont donné leur accord pour démarrer les travaux. Le maçon Julien Tissié a été sollicité. Les frais seront avancés par la commune. Le pont avait été dégagé par Christopher et le Maire de St Germain.
- Passage piéton supplémentaire dans le bourg tracé.
- Panneaux de sécurité posés à Redeuil.
- Radar pédagogique de La Laurence - Petit Pey installé, déplacement prévu.
- Nettoyage des trottoirs repris par Christopher.

Projets 2025 :

- Travaux envisagés sur :
  - Route de Laurence (12 700 € HT)
  - Cap Blanc (3 800 € HT)
  - Route d'Hourquet Jardinet (15 800 € HT)
  - Route du Carbouey (21 300 € HT)
- Pont du Bédat : Démolition et reconstruction prévues (maîtrise d'ouvrage à 3 600 € partagée avec Saint-Germain). Subventions DDTM : Éligibilité confirmée pour les travaux d'enrochement urgents (24 000 € à partager entre deux communes, prévision initiale : 20 000 €). Devis topographique retourné signé.
- Curage des fossés prévu en juillet (1 à 2 jours).
- Pose du panneau "Stationnement livraison" près de la cantine effectuée.
- Rendez-vous avec le centre routier : revue des panneaux d'adressage et différents points abordés.

Bâtiments communaux :

Réalisations 2024 :

- Éclairage du terrain de pétanque installé.
- Réparations de la salle des fêtes effectuées
- Menuiseries du logement TF : Travaux terminés, résultat satisfaisant.
- Pose bouton d'arrêt d'urgence dans l'atelier effectuée.
- Alarme incendie : Fin de contrat Sicli, devis APS, renfort de sécurité (voyant lumineux), maintenance du défibrillateur intégrée, vérification en règle.
- Alarme intrusion : Non exigée. Un devis optionnel sera demandé pour un clavier simplifié.
- Installation de trois luminaires solaires : Devant l'atelier, la bibliothèque et la restauration scolaire (ce dernier financé par le RPI).

Réalisations 2025 :

- Logement YG : Pompe de relevage remplacée par V Cosson. Devis demandé pour la porte du placard. Travaux plâtre/peinture validés avec Jérôme Choucoutou (max 200 €).
- Bandeaux de l'école prévus en avril.
- Travaux de restauration de la façade de la mairie en cours.

- Travaux sur le clocher.

Station d'épuration / SPANC :

- Panne du bulleur réparée. Anomalies liées à ce dysfonctionnement sont désormais résolues.
- Changement de la minuterie bloquant le système.
- Achat d'un nouveau bulleur.
- Nettoyage de la buse vers la D 672 à prévoir avant prochain contrôle.

École et RPI :

Gestion administrative :

- Budget RPI 2024 : Excédent insuffisant ; participation des communes à ajuster (+5 626 € ou +8 177 €). Choix 1 voté à l'unanimité.
- Divers travaux de maintenance effectués.
- Parents d'élèves : Demande à l'Inspection pour stabiliser le poste enseignant en petite section.
- Délibérations du RPI :
  - Refus d'intégrer Saint-Martial.
  - Refus de fermer une classe.
  - Maintien des deux classes pour 2025.

Incidents :

- Panne électrique : Intervention de Philippe Laporte. Besoin d'augmenter la puissance du compteur Linky.

Adressage :

- Panneaux posés ; courrier d'information transmis aux services (impôts, GPS...).
- Réclamations d'administrés : réponses données, confirmation des mises à jour par les impôts et le cadastre.
- CARSAT informée.
- Propriétaires de logements locatifs informés.
- Contact avec La Poste pour la géolocalisation des nouvelles adresses.

Équipements :

- Groupe électrogène : Achat chez Leclerc (679 €) jugé suffisant, remplace un devis YESSS Electrique (1 400 €).
- Extincteur acheté pour la cabine du tracteur.
- Ordinateur portable acquis.

Mobilité intercommunale :

- Réunion avec le syndicat de mobilité : mise en place d'un arrêt de bus dans le bourg dès septembre dans le cadre du projet mobilité Sud-Gironde. Une communication sera faite prochainement.

Ressources Humaines :

Délibération convention prévention santé au travail CDG 33, voté à l'unanimité

Budget – Compte Financier Unique :

Vote du compte financier unique
Vote de l'affectation du résultat
Vote du budget

Fin de la séance 22H15

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le
ID : 033-213303670-20250410-DE_007_2025-DE

République française - GIRONDE

SAINT ANDRE DU BOIS - COMMUNE

Séance du 08 avril 2025

Membres en exercice : 10

Présents : 8

Votants: 8

Pour: 8

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de la convocation: 02/04/2025

huit avril deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée,s'est réunie sous la présidence de Céline TRÉJAUT

Présents : Aurore CASTAGNET, Pascale GUAGNI-LE MOING, Cécile PIERRON, Aurélien LAURENT, Franck LORENZON, Arnaud MAUBARET, Sébastien RUSCH, Céline TRÉJAUT

Représentés: Émilie SACRISPEYRE représentée par Sébastien RUSCH

Excusés: Dominique GONCALVES

Absents:

Secrétaire de séance: Aurore CASTAGNET

Objet: Délibération sur le compte unique financier - SAINT ANDRE DU BOIS 2024 - DE_007_2025

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024;

Vu le Compte Financier Unique 2024;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	226 617,82	0,00	141 172,48	0,00	367 790,30
Opérations exercice	349 810,04	444 489,45	158 351,52	19 696,56	508 161,56	464 186,01
Total	349 810,04	671 107,27	158 351,52	160 869,04	508 161,56	831 976,31

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le
ID : 033-213303670-20250410-DE_007_2025-DE

Résultat de clôture		321 297,23		2 517,52		323 814,75
Restes à réaliser	0,00	0,00	82 485,29	14 441,10	82 485,29	14 441,10
Total cumulé	0,00	321 297,23	82 485,29	16 958,62	82 485,29	338 255,85
Résultat définitif		321 297,23	65 526,67			255 770,56

Pascale GUAGNI-LEMOING se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Céline Tréjaut vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Céline Tréjaut pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Pascale GUAGNI-LE MOING

MAIRIE DE SAINT-ANDRÉ-DU-BOIS 33490 (Gironde)

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le
ID : 033-213303670-20250410-DE_008_2025-DE

République française - GIRONDE

SAINT ANDRE DU BOIS - COMMUNE

Séance du 08 avril 2025

Membres en exercice : 10

Présents : 8

Votants: 9

Pour: 9

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de la convocation: 02/04/2025

huit avril deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée,s'est réunie sous la présidence de Pascale GUAGNI-LE MOING

Présents : Aurore CASTAGNET, Pascale GUAGNI-LE MOING, Cécile PIERRON, Aurélien LAURENT, Franck LORENZON, Arnaud MAUBARET, Sébastien RUSCH, Céline TRÉJAUT

Représentés: Émilie SACRISPEYRE représentée par Sébastien RUSCH

Excusés: Dominique GONCALVES

Absents:

Secrétaire de séance: Céline TRÉJAUT

Objet: Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - SAINT ANDRE DU BOIS 2024 - DE_008_2025

Le conseil Municipal réuni sous la présidence de Pascale GUAGNI-LE MOING

- Après avoir entendu et approuvé le CFU de l'exercice

- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

- Constatant que le CFU fait apparaître un excédent de : 321 297.23 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit:

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	226 617,82
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	140 000,00
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	94 679,41
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2024	321 297,23
A. EXCEDENT AU 31/12/2024	**321 297,23**
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le
ID : 033-213303670-20250410-DE_008_2025-DE

Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	65 526,67
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	255 770,56
B. DEFICIT AU 31/12/2024	**0,00**
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Pascale GUAGNI-LE MOING

MAIRIE DE SAINT-ANDRÉ-DU-BOIS 33490 (Gironde)

Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le
ID : 033-213303670-20250408-DE_010_2025-DE

République française - GIRONDE

SAINT ANDRE DU BOIS - COMMUNE

Séance du 08 avril 2025

Membres en exercice : 10

Présents : 8

Votants: 9

Pour: 9

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de la convocation: 02/04/2025

huit avril deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pascale GUAGNI-LE MOING

Présents : Aurore CASTAGNET, Pascale GUAGNI-LE MOING, Cécile PIERRON, Aurélien LAURENT, Franck LORENZON, Arnaud MAUBARET, Sébastien RUSCH, Céline TRÉJAUT

Représentés: Émilie SACRISPEYRE représentée par Sébastien RUSCH

Excusés: Dominique GONCALVES

Absents:

Secrétaire de séance: Céline TRÉJAUT

Objet: Annule et remplace les précédentes - Délibération sur le budget primitif - SAINT ANDRE DU BOIS 2025 - DE_010_2025

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune SAINT ANDRE DU BOIS,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune SAINT ANDRE DU BOIS pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 993 837,96

En dépenses à la somme de : 993 837,96

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le
ID : 033-213303670-20250408-DE_010_2025-DE

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	296 585,56
012	Charges de personnel, frais assimilés	135 000
042	Section à section	140 000
65	Autres charges de gestion courante	119 150
66	Charges financières	5 300
67	Charges spécifiques	2 500
68	Dot. aux amortissements et provisions	550
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		**699 085,56**

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	255 770,56
013	Atténuations de charges	1 000
042	Section à section	5 581
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	38 900
73	Impôts et taxes	55 000
731	Fiscalité locale	222 500
74	Dotations et participations	95 730
75	Autres produits de gestion courante	24 600
76	Produits financiers	4
77	Produits spécifiques	0

Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le
ID : 033-213303670-20250408-DE_010_2025-DE

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		**699 085,56**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	250 834,4
040	Section à section	5 581
041	Opérations patrimoniales	38 337
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**294 752,4**

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	113 897,88
001	Solde d'exécution section investissement	2 517,52
040	Section à section	140 000
041	Opérations patrimoniales	38 337
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		**294 752,4**

ADOPTE A LA MAJORITE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Pascale GUAGNI-LE MOING